



Strasbourg, 21 avril 2023

CAI(2023)11_FR

COMITÉ SUR L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE (CAI)

5^{ème} Réunion

Agora, salle G03

Strasbourg

19 - 21 avril 2023

9h30 - 17h30 (CET)

LISTE DES DÉCISIONS

Liste des points abordés lors de la réunion et des décisions prises

- Le Comité sur l'intelligence artificielle du Conseil de l'Europe (ci-après dénommé "CAI" ou "le Comité") tenant sa 5^{ème} réunion plénière, à Strasbourg, du 19 au 21 avril 2023, conformément à son mandat adopté par le Comité des Ministres, a décidé :

Point 1 de l'ordre du jour. Ouverture de la réunion

- De prendre note des remarques liminaires de M. Thomas SCHNEIDER, Président du CAI.

Point 2 de l'ordre du jour. Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux

- D'adopter l'ordre du jour et l'ordre des travaux sans modification.
- D'adopter le rapport de la 4^{ème} réunion plénière du Comité.

Point 3 de l'ordre du jour. Information du Secrétariat

- De prendre note des informations fournies par le Secrétariat concernant ses activités depuis la 4^{ème} réunion plénière, notamment l'organisation de la 5^{ème} réunion du Groupe de Coordination sur l'IA du Secrétariat, qui s'est tenue le 29 mars 2023, et la publication en anglais, français, espagnol, portugais et japonais d'une brochure présentant un aperçu des activités du Conseil de l'Europe dans le domaine de l'IA.

Point 4 de l'ordre du jour. Election du Président, du Vice-Président, et d'un membre du Bureau

- De réélire M. Thomas SCHNEIDER (Suisse) à la présidence et M. Gregor STROJIN (Slovénie) à la vice-présidence du Comité pour une durée d'un an.
- D'élire M. Jasper FINKE (Allemagne) comme membre du Bureau pour le restant de son Mandat.

Point 5 de l'ordre du jour. Echange d'information

- De prendre note de l'intervention de M. Ralph KASS (Luxembourg), Président de la Commission pour l'égalité de genre (GEC) et de le remercier pour sa participation à sa réunion.

Point 6 de l'ordre du jour. Audition des candidats au statut d'observateur auprès du CAI

- De prendre note des présentations par les représentants de Pour Demain et de la Confédération européenne des syndicats (CES) concernant leur candidature au statut d'observateur auprès du CAI.
- D'octroyer le statut d'observateur auprès du CAI aux deux organisations.

Point 7 de l'ordre du jour. Négociation du Projet de Préambule et de Chapitre VII (Session plénière)

- De négocier le Projet de Préambule et de Chapitre VII préparé par le Groupe de rédaction lors de sa dernière session et de convenir des amendements au texte.
- De charger le Groupe de rédaction de tenir compte de ces amendements.

Point 8 de l'ordre du jour. Ré-examen du Projet de Préambule et de Chapitre VII (Session du Groupe de rédaction)

- De rerédiger le Projet de Préambule et de Chapitre VII au sein du Groupe de rédaction à la lumière des propositions faites par la Plénière et des commentaires écrits et suggestions soumis par les différentes Délégations.

Point 9 de l'ordre du jour. Commentaires sur les Chapitres I, IV et V (Session plénière)

- De formuler des commentaires généraux sur les Chapitres I, IV et V pour examen par le Groupe de rédaction.

Point 10 de l'ordre du jour. Rédaction des Chapitres I, IV et V (Session du Groupe de rédaction)

- D'examiner les Chapitres I, IV et V, et de les rerédiger en tenant compte des commentaires faits en session plénière et des contributions écrites.
- De charger le Secrétariat de distribuer le Projet de texte accompagné des remarques explicatives à la Plénière pour négociation lors de sa prochaine réunion.

Point 11 de l'ordre du jour. Dates et lieu des prochaines réunions

- De tenir sa prochaine réunion plénière à Strasbourg du 31 mai au 2 juin 2023.

Point 12 de l'ordre du jour. Questions diverses

- D'examiner le calendrier de ses travaux et ses méthodes de travail à la lumière du délai établi par le Comité des Ministres pour la soumission du projet de Convention [cadre], et d'exprimer son inquiétude quant à la faisabilité de finaliser le texte d'ici septembre 2023.
- De charger le Bureau, avec le soutien du Secrétariat, de préparer une proposition d'organisation des travaux du Comité, comprenant un calendrier révisé pour discussion au sein du Comité lors de sa prochaine réunion plénière.
- De charger le Bureau de préparer une déclaration pour le public concernant le travail accompli par le CAI pour validation par le Comité.

Point 13 de l'ordre du jour. Adoption de la liste des points abordés lors de la réunion et des décisions prises, et clôture de la réunion

- D'adopter la liste des points abordés et des décisions prises.
- De prendre note des remarques de clôture de M. Patrick PENNINCKX, Chef de Service, Société de l'information, qui a souligné l'importance des travaux du CAI, en vue notamment de l'actuel débat public concernant l'utilisation des systèmes d'IA. Il a en outre réitéré qu'il existe une fenêtre d'opportunité de faire progresser les travaux du Comité en Europe et dans le monde, et souligné la priorité donnée à ce sujet dans les préparations du 4^{ème} Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement du Conseil de l'Europe, qui se tiendra à Reykjavik, Islande, les 16 et 17 mai 2023.